

PAR COURRIEL, DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 3 novembre 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3776-2011 - HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité pour l'année tarifaire 2012-2013 - Commentaires du ROEE
sur réponses aux DDR**

ND : 1001-064

Chère consœur,

Malgré les instructions de la formation nommée au dossier en rubrique, données le 31 octobre 2011, je regrette de vous informer que le ROEE ne sera pas en mesure de compléter son analyse des réponses d'Hydro-Québec aux demandes de renseignements du Regroupement et, le cas échéant, de transmettre ses commentaires avant 16h00 aujourd'hui.

En effet, malgré les efforts d'Hydro-Québec, nous n'avons reçu les réponses qu'en fin d'après-midi hier (le 2 novembre). L'analyse adéquate de la suffisance des réponses demande un minimum de temps.

Par ailleurs, le procureur et les analystes du ROEE n'ont pas pu se rencontrer aujourd'hui. Notamment, l'analyste Patrick Hébert du ROEE a passé la journée aux bureaux de Gaz Métro dans une séance d'information.

Nous serons en mesure de communiquer nos commentaires, le cas échéant, à la Régie au cours de la journée de demain, le 4 novembre 2011.

Veillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
Eve-Lyne Couturier, IRIS
Patrick Hébert, IRIS